

2EME JOUR

Par Profil supprimé Postée le 13/01/2017 01:00

Voilà je suis en sevrage d'alcool, je suis à mon 2ème jour.. Et c'est pas trop le top, je n'ai pas de tremblement (certainement avec le xanax)... mais j'ai des énormes crises de panique. . Coeur qui palpite, impression de faire une crise d'épilepsies et j'en passe.... j'ai lu sur le net que c'était normal .. mais franchement après 2 jours puis je encore avoir un délirium ...une crise d'épilepsie ? Aussi j'ai énormément de trou de mémoire. .. Cela m'angoisse fortement

Mise en ligne le 15/01/2017

Bonjour,

Avant toute chose, nous tenons à vous féliciter de cette décision et vous encourageons dans ce sens malgré les difficultés éprouvées.

Il nous est cependant difficile de répondre à votre question de manière générale tant les symptômes au sevrage sont individuels. Les signes que vous décrivez font effectivement partie de ceux connus lors d'un sevrage qui associe de façon variable plusieurs types de manifestations telles qu'anxiété, agitation, tachycardie, hypertension artérielle,... la forte angoisse que vous évoquez peut venir amplifier et entretenir ces manifestations. Cependant, n'ayant aucun élément sur votre consommation antérieure, nous vous invitons à vous rapprocher d'un professionnel de santé qui pourra évaluer les risques liés à votre sevrage et vous aider dans cette période.

Pour cela, vous pouvez consulter votre médecin traitant mais vous pouvez également rencontrer un professionnel de santé spécialisé dans un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Les consultations y sont confidentielles et gratuites, elles sont destinées à venir en aide et en soutien aux usagers dès lors qu'ils en font la démarche.

Il existe des CSAPA dans tous les départements, n'ayant aucune indication sur votre lieu de résidence, nous vous joignons un lien ci-dessous qui vous permettra d'effectuer la recherche.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous contacter tous les jours au 0 980 980 930 de 8h à 2h (appel anonyme et non surtaxé) ou par chat de 14h à 2h via le site.

Bien cordialement

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service